



Lévis, le 26 août 2021

Aux parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Objet : Invitation à devenir membre représentant des parents au CCSEHDAA

Chers parents,

Nous vous invitons à soumettre votre candidature à titre de membre parent au comité consultatif des parents d'élèves handicapés ou d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Ce comité regroupe, entre autres, des parents d'élèves qui exercent leurs activités en vertu de la Loi sur l'instruction publique (I-13.3 articles 185 et 187). Ce comité a pour fonctions :

- 1° *de donner son avis au centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;*
- 2° *de donner son avis au comité de répartition des ressources et au centre de services scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves;*
- 3° *de donner son avis au centre de services scolaire sur son plan d'engagement vers la réussite.*

Le comité peut aussi donner son avis au centre de services scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le comité est composé de membres parents, de représentants du personnel et d'organismes qui dispensent des services à ces enfants.

Pour être éligible et siéger au CCSEHDAA, il faut répondre au seul critère établi, **soit être parent d'un enfant HDAA**, c'est-à-dire être impliqué dans le processus d'un plan d'intervention actif.

Au-delà de ce critère, les parents qui siègent au comité doivent avoir comme préoccupation de travailler de concert avec les instances administratives du Centre de services scolaire des Navigateurs, avec l'intention de contribuer à la réflexion sur les services offerts à l'ensemble des élèves HDAA.

Le comité est formé de 11 membres parents. Sept (7) représentants sont à la fin de leur mandat de 2 ans, ont terminé leur mandat de 1 an ou ont remis leur démission.

Compte tenu de ces départs, il y aura élections de sept (7) nouveaux parents, donc six (6) pour un mandat de 2 ans et un (1) pour un mandat d'un an.

Pour soumettre votre candidature, vous devez adresser une demande écrite à l'aide du formulaire prévu à cet effet, **au plus tard le 30 septembre 2021**. Le formulaire « *Candidature – parents au comité consultatif EHDAA* » est disponible sur le site du comité de parents et sur celui du CCSEHDAA. Si vous choisissez de remplir la version imprimable, vous devez transmettre votre formulaire à l'adresse courriel suivante : se.adaptation@csnavigateurs.qc.ca ou par la poste aux Services éducatifs, 2115, chemin du Sault, Lévis (G6W 2K7), à l'attention de madame Fanny Chalifoux.

Les élections se tiendront lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le **25 octobre 2021 de 19 h à 20 h 30, en présentiel ou en virtuel (information à venir sur le [site Internet du CSSDN](#) » onglet [Information aux parents](#) » [comité consultatif des services aux élèves HDAA](#))**. Le projet d'ordre du jour est joint à la présente.

Sept (7) rencontres sont prévues en 2021-2022 :

- 25 octobre 2021 (assemblée générale annuelle)
- 8 novembre 2021
- 6 décembre 2021
- 10 janvier 2022
- 7 février 2022
- 4 avril 2022
- 30 mai 2022

C'est avec plaisir, chers parents, que nous accueillerons votre candidature.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Sophie Turgeon
Directrice adjointe
Adaptation scolaire et services complémentaires

ST/fc

p. j.